



**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

Leger
MARKETING

**Étude auprès des propriétaires de véhicules dont
le programme d'entretien préventif a été reconnu
par la SAAQ et dont l'intermédiaire est Contrôle
routier Québec**

- Rapport d'analyse -

Québec, octobre 2011
Dossier 77236-158

L'intelligence Marketing

Léger
MARKETING

- Léger Marketing est la plus importante firme de recherche marketing et de sondages à propriété canadienne avec plus de 600 professionnels travaillant à ses bureaux au Canada et aux États-Unis.
- Léger Marketing est le partenaire nord-américain du plus important réseau mondial de recherche Worldwide Independent Network (WIN) of Market Research.



WIN
Worldwide
Independent Network
Of Market Research

Canada

Montréal

Québec

Toronto

Ottawa

Edmonton

Calgary

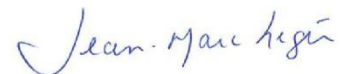
États-Unis

Philadelphie, PA

Denver, CO

Tampa, FL

Nous sommes fiers de vous présenter ce rapport de recherche qui a été réalisé selon les normes rigoureuses de qualité de notre entreprise et de l'Association canadienne de recherche et d'intelligence marketing (ARIM). Nous sommes persuadés que cela répondra à vos préoccupations et nous espérons avoir le privilège de vous servir de nouveau dans un avenir rapproché.



Jean-Marc Léger
Président

**La plus importante
firme de recherche
marketing et de sondages
à propriété canadienne**

TABLE DES MATIÈRES

Le contexte et les objectifs	6
La méthodologie	8
Les faits saillants	10
L'analyse détaillée des résultats	13
1. Profil des répondants	14
1.1 Sexe, direction régionale et nombre d'années que le programme d'entretien préventif est reconnu	15
1.2 Nombre de véhicules motorisés	16
1.3 Nombres de remorques et de semi-remorques	17
1.4 Véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province/état que le Québec	18
1.5 Entretien préventif des véhicules	20
2. Démarche et normes pour l'obtention de la reconnaissance du programme d'entretien préventif	22
2.1 Complexité de la démarche	23
2.2 Évaluation des normes d'entretien exigées	24
3. Vérifications et Inspections	26
3.1 Dernière vérification ou inspection relative au programme d'entretien préventif par Contrôle routier Québec	27
3.2 Motif de la dernière vérification ou inspection par Contrôle routier Québec	28
3.3 Inspection des autorités américaines du Department of Transportation US D.O.T.	29



TABLE DES MATIÈRES

3.4	Infraction concernant l'entretien préventif des véhicules	30
3.5	Application informatique permettant de suivre l'entretien préventif des véhicules	31
4.	Support offert pour le programme d'entretien préventif	32
4.1	Service de contrôle routier	33
4.2	Formation des mécaniciens	34
4.3	Site Internet de la SAAQ	35
4.4	Guide de vérification mécanique et guide du participant PEP	36
4.5	Niveau de satisfaction envers les documents de support conçus par la SAAQ	37
4.6	Obtention des modifications s'appliquant aux guides	38
4.7	Autres sources de support	43
4.8	Améliorations souhaitées	44
Annexes		45
	Annexe 1: Suggestions d'amélioration de la formation (Q13B)	46



CONTEXTE ET OBJECTIFS





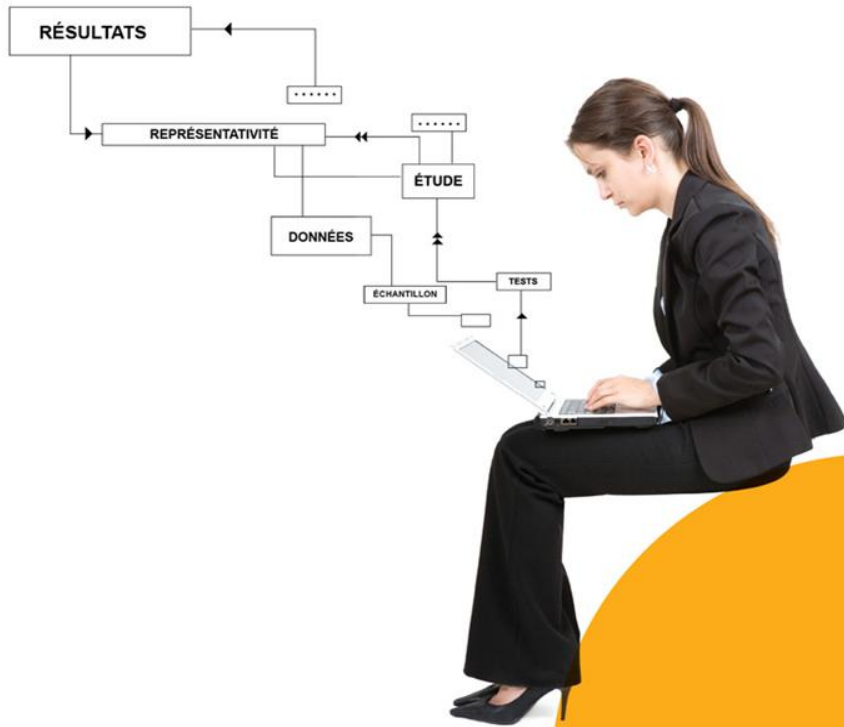
CONTEXTE ET OBJECTIFS

7

Dans une perspective d'amélioration de son mode de fonctionnement et de ses façons de faire avec les propriétaires de véhicules dont le programme d'entretien préventif (PEP) a été reconnu par la SAAQ et dont l'intermédiaire est Contrôle routier Québec (CRQ), la SAAQ a confié la tâche à Léger Marketing de réaliser une étude auprès de ces propriétaires.

Les principaux objectifs de l'étude étaient de recueillir des informations en regard des éléments suivants:

- le profil des propriétaires de véhicules en regard de différents aspects: nombre de véhicules (légers, lourds, remorques et semi-remorques), depuis quand leur programme d'entretien préventif est reconnu, le nombre de véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province ou état que le Québec et qui sont assujettis à leur programme d'entretien préventif, etc. ;
- l'année de la dernière vérification effectuée par CRQ, les motifs d'inspection et le fait d'avoir déjà reçu ou non un avis ou une infraction concernant l'entretien préventif des véhicules ;
- l'utilisation d'une application informatique permettant de suivre l'entretien préventif des véhicules ;
- le niveau d'obtention de l'aide recherchée lorsque les propriétaires s'adressent au service de CRQ et le délai de réponse ;
- l'adéquation de la formation donnée aux mécaniciens par les commissions scolaires pour l'application du PEP ;
- la suffisance de l'information sur le site Internet de la SAAQ en lien avec l'entretien préventif des véhicules et la facilité à trouver cette information ;
- le niveau d'utilisation du Guide de vérification mécanique et du Guide du participant PEP et la satisfaction à l'égard de ces documents de support ;
- les moyens ou sources d'information utilisés pour se tenir au courant des modifications s'appliquant au Guide de vérification mécanique et au Guide du participant PEP ;
- les améliorations souhaitées par les propriétaires pour les aider dans l'entretien préventif de leurs véhicules.



MÉTHODOLOGIE



MÉTHODOLOGIE

9

Paramètres méthodologiques

**Sondage
réalisé auprès
de 351
propriétaires
de véhicules.**

Pour réaliser cette étude, Léger Marketing a fait parvenir un questionnaire à 1392 propriétaires de véhicules dont le programme d'entretien préventif a été reconnu par la SAAQ et dont l'intermédiaire est Contrôle routier Québec. Ils ont été invités à compléter le questionnaire par voie électronique du 29 août au 25 septembre 2011. Le questionnaire était composé de 40 questions, dont 5 questions semi-ouvertes et trois questions ouvertes.

Au total, sur les 1392 questionnaires envoyés aux propriétaires de véhicules, 129 nous sont revenus en raison de courriels erronés et 351 ont été dûment complétés. On obtient donc un taux de collaboration de 28% et la marge d'erreur associée à une telle taille échantillonnale, tenant compte d'une population finie, est de +/- 4,4%, et ce, dans un intervalle de confiance de 95%. En cours de collecte, trois rappels ont été faits auprès des propriétaires.

La collecte des données et les traitements statistiques ont été réalisés par Léger Marketing de façon anonyme et confidentielle. Les propriétaires de véhicules ont pris en moyenne 8 minutes pour compléter le questionnaire.

Afin que les résultats reflètent le plus fidèlement possible l'ensemble des opinions et des perceptions des propriétaires de véhicules, les résultats ont été pondérés selon la direction régionale.

Notes de lecture du rapport:

- Dans les tableaux, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.
- Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier.
- Pour l'ensemble des graphiques et tableaux présentés dans ce rapport, les totaux supérieurs à 100% sont attribuables à la réponse multiple.
- Dans ce document, la forme masculine désigne aussi bien les hommes que les femmes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte.
- Lorsque le nombre de répondants est inférieur à 30, les résultats sont à interpréter avec prudence. C'est pourquoi dans ces cas, le résultat présente le nombre de répondants plutôt que le pourcentage.



FAITS SAILLANTS



FAITS SAILLANTS

11

Profil des propriétaires de véhicules

- La population des propriétaires de véhicules est majoritairement masculine (85%), provient principalement de la région de Québec et l'Est du Québec ainsi que du centre du Québec et ses périphéries (76%) et leur programme d'entretien préventif est reconnu depuis plus de 10 ans (68%).
- Les propriétaires possèdent majoritairement 30 véhicules et moins inscrits au PEP: 85% dans le cas des véhicules légers, 71% pour ce qui est des véhicules lourds et 77% dans le cas des remorques et semi-remorques.
- Peu de propriétaires ont des véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province ou état que le Québec et qui sont assujettis au programme d'entretien préventif reconnu par CRQ (n=17). Il en va de même pour ce qui est des propriétaires ayant des lieux d'entretien à l'extérieur du Québec qui effectuent des entretiens préventifs considérés par leur programme d'entretien préventif reconnu par CRQ (n=11).

Démarche et normes pour l'obtention de la reconnaissance du programme d'entretien préventif

- Parmi les propriétaires dont la démarche d'obtention de la reconnaissance du PEP remonte à moins de trois ans, 76% ont perçu la démarche comme étant simple et 7%, comme étant difficile. En ce qui concerne la qualification des normes exigées pour obtenir et conserver la reconnaissance au PEP, 53% affirment utiliser des normes plus élevées que celles recommandées par le Règlement, 39% utilisent des normes relativement similaires aux normes minimales exigées par le Règlement et seulement 2% jugent que les normes exigées sont trop élevées et difficiles à maintenir.

Vérifications et inspections

- Un peu plus du tiers des propriétaires (36%) ont été inspectés par CRQ relativement à leur PEP depuis 2009 et 27% l'ont été dans la période allant de 2001 à 2008. Parmi ceux se souvenant avoir été inspectés par CRQ au cours des dernières années, les principaux motifs d'inspection sont la vérification périodique d'inspection des documents (33%), la vérification dans le cadre de la démarche de reconnaissance du PEP (25%) et une visite de courtoisie (22%).
- Un peu plus de la moitié des propriétaires interrogés (55%) n'ont jamais reçu d'avis ou d'infraction, que ce soit par lettre ou verbalement, 23% ont déjà reçu un avis ou une infraction et 11% ont déjà été avisés verbalement d'un manquement..
- Ce sont 46% des propriétaires qui utilisent une application informatique permettant de suivre l'entretien préventif de leurs véhicules.



FAITS SAILLANTS

12

Support offert: la qualité du service de contrôle routier, la formation des mécaniciens et le site Internet de la SAAQ

- La plupart des propriétaires obtiennent assez souvent l'aide recherchée lorsqu'ils adressent des questions au Service de contrôle routier de leur région (moyenne de 7,9 sur 10). Le délai moyen de réponse est de moins de 24 heures dans 44% des cas et de 24 à 48 heures dans 27% des cas.
- La formation donnée aux mécaniciens par les commissions scolaires est jugée adéquate par 55% des propriétaires et 8% estiment qu'elle accorde trop d'importance au volet théorique. Notons que 35% ont été incapables de se prononcer sur cette question.
- Le site Internet de la SAAQ obtient une note moyenne de 7,5 sur 10 pour ce qui est d'offrir l'information nécessaire en lien avec l'entretien préventif. Quant à la facilité à trouver cette information sur le site, la moyenne observée est de 7,2 sur 10.

Support offert: les guides et l'obtention des modifications s'appliquant à ces guides

- Le Guide de vérification mécanique et le Guide du participant PEP sont utilisés par la majorité des propriétaires de véhicules (respectivement 88% et 76%). L'adéquation aux besoins est également élevée, avec une note moyenne de 8,4 sur 10 pour le Guide de vérification mécanique et de 8,3 sur 10 pour le Guide du participant PEP. Quant aux fiches d'entretien, la moyenne observée est de 8,1 sur 10 sur la question de l'adéquation aux besoins.
- Environ le tiers des propriétaires reçoivent par la poste les modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique (37%) et au Guide du participant PEP (32%).
- Les propriétaires de véhicules se tiennent informés des modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique principalement par des discussions avec des intervenants de la SAAQ et avec des collègues dans l'industrie (48%), en consultant le site Internet de la SAAQ (34%) et en consultant les modifications reçues par la poste de la SAAQ (34%). Ils se tiennent informés des modifications qui s'appliquent au Guide du participant PEP à l'aide des mêmes moyens et ce, dans des proportions similaires.

Améliorations souhaitées pour le programme d'entretien préventif

- Les principales améliorations souhaitées pour aider les propriétaires à améliorer leur programme d'entretien préventif sont, par ordre d'importance décroissant, d'aviser par courriel lorsqu'il y a des changements règlementaires touchant les normes de sécurité des véhicules routiers (67%), l'amélioration de la qualité des documents de référence de la SAAQ afin de minimiser l'interprétation (61%) et du canal de communication entre la SAAQ et les propriétaires dont le PEP est reconnu (60%).

2005	25%
2006	35%
2007	36%
2008	48%
2009	55%
2010	80%
2011	85%

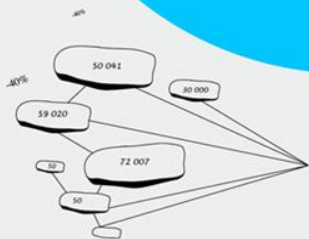


+10%

+30%

+40%

ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS



1.Profil des répondants



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

15

1. Profil des répondants

1.1 Sexe, direction régionale et nombre d'années de reconnaissance du programme d'entretien préventif

Une population majoritairement masculine, qui provient principalement de la région de Québec et de l'est du Québec et dont le programme d'entretien préventif est reconnu depuis plus de 10 ans.

Sexe des répondants (n=351)	
Homme	85%
Femme	15%
Q1. À quelle direction régionale appartenez-vous ? (n=351)	
Québec et l'Est du Québec	44%
Centre du Québec et périphéries	32%
Grand Montréal	15%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	9%
Q2. Depuis quand votre programme d'entretien préventif est-il reconnu ? (n=351)	
Moins de 5 ans	7%
Entre 5 ans et 10 ans	22%
Plus de 10 ans	68%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	3%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

16

1. Profil des répondants

1.2 Nombre de véhicules motorisés

Des propriétaires qui possèdent majoritairement 30 véhicules et moins inscrits au PEP; 85% dans le cas des véhicules légers et 71% pour ce qui est des véhicules lourds.

Q4A. Combien avez-vous de véhicules motorisés (légers) inscrits au PEP ? (n=351)	
0 à 10 véhicules motorisés	75%
11 à 30 véhicules motorisés	10%
31 à 50 véhicules motorisés	2%
51 à 100 véhicules motorisés	3%
Plus de 100 véhicules motorisés	3%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	8%

Q4B. Combien avez-vous de véhicules motorisés (lourds) inscrits au PEP ? (n=351)	
0 à 10 véhicules motorisés	42%
11 à 30 véhicules motorisés	29%
31 à 50 véhicules motorisés	8%
51 à 100 véhicules motorisés	9%
Plus de 100 véhicules motorisés	10%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	1%

Les propriétaires ayant un programme d'entretien préventif reconnu depuis plus de 10 ans se distinguent des autres par la possession d'un plus grand nombre de véhicules lourds: 34% d'entre eux possèdent plus de 30 véhicules, ce même résultat se situant à 15% parmi ceux dont le programme d'entretien préventif est reconnu depuis moins de 10 ans.



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

1. Profil des répondants

1.3 Nombre de remarques et de semi-remarques

Des propriétaires qui possèdent majoritairement moins de 31 remarques et semi-remarques inscrits au PEP (77%).

Q5. Combien avez-vous de remarques et de semi-remarques inscrites au PEP ? (n=351)	
0 à 10 remarques et/ou semi-remarques	65%
11 à 30 remarques et/ou semi-remarques	12%
31 à 50 remarques et/ou semi-remarques	4%
51 à 100 remarques et/ou semi-remarques	4%
Plus de 100 remarques et/ou semi-remarques	9%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	5%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

18

1. Profil des répondants

1.4 Véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province/état que le Québec

Peu de propriétaires ont des véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province ou état que le Québec et qui sont assujettis au programme d'entretien préventif reconnu par CRQ (n=17).

Q23A. Avez-vous des véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province /état que le Québec et qui sont assujettis à votre programme d'entretien préventif reconnu par Contrôle routier Québec ? (n=351)

Oui	5%
Non	94%
Je ne sais pas	1%

Q23B. Veuillez préciser le nombre de véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province/état que le Québec et qui sont assujettis à votre programme d'entretien préventif reconnu par Contrôle routier Québec. (n=17)

1 véhicule (n=2)	2 véhicules (n=3)	4 véhicules (n=1)
5 véhicules (n=1)	10 véhicules (n=1)	15 véhicules (n=1)
100 véhicules (n=1)	264 véhicules (n=1)	800 véhicules (n=1)
Je ne sais pas	n=5	



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

19

1. Profil des répondants

1.4 Véhicules dont l'immatriculation est émise par une autre province/état que le Québec

Les véhicules dont l'immatriculation n'est pas émise par le Québec sont principalement en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Q23C. Veuillez préciser de quel(s) province(s)/État(s) : (n=17)	
Ontario	n=6
Nouveau-Brunswick	n=6
Québec	n=2
Colombie-Britannique	n=1
Labrador	n=1
États-Unis	n=1
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	n=4



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

20

1. Profil des répondants

1.5 Entretien préventif des véhicules

La majorité des propriétaires effectuent l'entretien préventif de leurs véhicules dans le cadre du PEP dans leurs propres locaux (78%, dont 70% avec leur personnel et 8% avec du personnel externe).

Ceux qui possèdent un plus grand nombre de véhicules font encore plus majoritairement leur entretien préventif dans le cadre du PEP dans leurs propres locaux et avec leur personnel. C'est le cas de 95% de ceux qui ont plus de 30 véhicules lourds inscrits au PEP, de 78% de ceux qui ont plus de 10 véhicules légers et de 95% de ceux qui ont plus de 50 remorques et semi-remorques.

Q3. Est-ce que vous effectuez vous-même l'entretien préventif de vos véhicules dans le cadre du PEP ? (n=351)	
Oui, j'ai le lieu d'entretien et le personnel avec une attestation de compétence (carte PEP) ou la formation et l'expérience pour exécuter mon programme d'entretien préventif moi-même	70%
Oui, j'ai le lieu d'entretien, mais il s'agit de personnel externe possédant l'attestation de compétence (carte PEP) ou la formation et l'expérience reconnue qui vient effectuer l'entretien préventif de mes véhicules.	8%
TOTAL OUI	78%
Non, je sous-traite l'entretien préventif de mes véhicules dans un garage commercial, où les mécaniciens possèdent une attestation de compétence (carte PEP) ou la formation et l'expérience reconnue.	17%
Non, je sous-traite l'entretien préventif de mes véhicules chez une autre entreprise de transport qui détient le lieu d'entretien et le personnel possédant une attestation de compétence (carte PEP) ou la formation et l'expérience reconnue.	3%
TOTAL NON	20%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	1%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

1. Profil des répondants

1.5 Entretien préventif des véhicules - suite

Peu de propriétaires de véhicules ont des lieux d'entretien à l'extérieur du Québec considérés par leur programme d'entretien préventif reconnu par CRQ (n=11).

Le principal lieu d'entretien à l'extérieur du Québec se situe en Ontario.

Q24A. Avez-vous des lieux d'entretien à l'extérieur du Québec qui effectuent des entretiens préventifs considérés par votre programme d'entretien préventif reconnu par Contrôle routier Québec ? (n=351)

Oui	3%
Non	96%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	1%

Q24B. Veuillez préciser le nombre de lieux d'entretien à l'extérieur du Québec qui effectuent des entretiens préventifs considérés par votre programme d'entretien préventif reconnu par Contrôle routier Québec. (n=11)

1 lieu (n=6)	3 lieux (n=2)
2 lieux (n=1)	4 lieux (n=1)
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	n= (1)

Q24C. Veuillez préciser de quel(s) province(s)/État(s) : (n=11)

Ontario	n=6
Québec	n=2
Nouveau-Brunswick	n=1
Canada (sans précision de la province)	n=1
Labrador	n=1
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	n=2

2. Démarche et normes
pour l'obtention de la
reconnaissance du
programme d'entretien
préventif



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

23

2. Démarche et normes pour l'obtention de la reconnaissance du programme d'entretien préventif

2.1 Complexité de la démarche

Très peu de propriétaires ont trouvé difficile la démarche nécessaire pour l'obtention de la reconnaissance de leur PEP par CRQ (3%).

D'emblée, précisons que pour plus de la moitié des répondants (54%), la démarche nécessaire à l'obtention de la reconnaissance de leur PEP par Contrôle routier Québec remonte à trois ans et plus.

Sinon, pour 35% des propriétaires, la démarche a été perçue comme étant simple (76% de ceux dont la démarche remonte à moins de trois ans), alors que seulement 3% l'ont trouvée difficile (7% de ceux dont la démarche remonte à moins de trois ans).

**Q6. Comment évaluez-vous la démarche nécessaire pour obtenir la reconnaissance de votre PEP par Contrôle routier Québec (CRQ), si cette démarche remonte à moins de 3 ans ?
(n=351)**

Ne s'applique pas à ma situation (démarche qui remonte à 3 ans et plus)	54%
Assez simple	24%
Simple, mais très volumineuse en termes de documents et de formulaires requis	11%
TOTAL SIMPLE	35%
Difficile, j'ai eu besoin d'aide du personnel de Contrôle routier Québec	2%
Très difficile au point que c'était décourageant	1%
TOTAL DIFFICILE	3%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	9%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

24

2. Démarche et normes pour l'obtention de la reconnaissance du programme d'entretien préventif

2.2 Évaluation des normes d'entretien exigées

Un peu plus de la moitié des propriétaires utilisent des normes plus élevées que celles recommandées par le Règlement pour l'entretien préventif de leurs véhicules (53%).

Les propriétaires de véhicules ont été invités à qualifier les normes d'entretien préventif exigées pour obtenir et conserver la reconnaissance au PEP. Ainsi, 53% disent utiliser des normes plus élevées que celles recommandées par le Règlement afin de minimiser les bris sur la route. Cela est particulièrement le cas des propriétaires possédant plus de 50 remorques (73%) et ceux possédant plus de 30 véhicules lourds (71%).

Près de quatre répondants sur dix (39%) affirment plutôt que les règles utilisées sont sensiblement similaires aux normes minimales exigées par le règlement, proportion qui s'élève à 44% chez les propriétaires possédant de 0 à 10 remorques.

Enfin, une minorité (2%) a répondu que les normes exigées sont trop élevées et difficiles à maintenir.

Q7A. Comment pourriez-vous qualifier les normes d'entretien préventif exigées pour obtenir et conserver la reconnaissance au PEP ? (n=351)

Nous utilisons des normes plus élevées que celles recommandées par le Règlement afin de minimiser les bris sur la route	53%
Les normes que nous utilisons sont sensiblement similaires aux normes minimales exigées par le Règlement	39%
Les normes sont trop élevées et sont difficiles à maintenir	2%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	6%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

25

2. Démarche et normes pour l'obtention de la reconnaissance du programme d'entretien préventif

2.2 Évaluation des normes d'entretien exigées - suite

Les quelques répondants jugeant que les normes sont trop élevées et difficiles à maintenir (n=6) ont eu à justifier leur prise de position. Chez ces personnes, les difficultés se situent au niveau des pièces à inspecter (n=4), de la fréquence des entretiens (n=2) et/ou de la tenue du dossier (n=1).

Q7B. Vous avez répondu que les normes sont trop élevées et difficiles à maintenir. En quoi consiste la ou les difficultés ? (n=6)

Pièces à inspecter	n=4
Fréquence des entretiens	n=2
Tenue de dossier	n=1
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	n=1

3. Vérifications et Inspections



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

27

3. Vérifications et Inspections

3.1 Dernière vérification ou inspection relative au programme d'entretien préventif par Contrôle routier Québec

Un peu plus du tiers des propriétaires (36%) ont été inspectés par CRQ relativement à leur PEP depuis 2009.

Lorsque l'on interroge les propriétaires quant à la date de leur dernière vérification/inspection relative à leur PEP par CRQ, on remarque d'abord que près du tiers des répondants (29%) ne sont pas en mesure de répondre ou préfèrent ne pas répondre.

Par ailleurs, pour 36%, la dernière vérification/inspection a été réalisée entre 2009 et 2011. Soulignons que les propriétaires possédant de 0 à 10 véhicules lourds sont plus nombreux à avoir été vérifiés/inspectés par CRQ en 2011 (15%).

Q8. Quand avez-vous été vérifié/inspecté relativement à votre PEP par CRQ la dernière fois? (n=351)

2011	11%
2010	12%
2009	13%
2008	7%
2007	5%
2006	6%
2005	4%
2004	2%
2003	1%
2002	1%
2001	1%
Avant 2001	3%
Jamais	6%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	29%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

28

3. Vérifications et Inspections

3.2 Motif de la dernière vérification ou inspection par Contrôle routier Québec

Les motifs de visite, lors de la dernière inspection de CRQ, sont de nature très variée.

Parmi les propriétaires se souvenant avoir déjà été inspectés par CRQ relativement au PEP, le motif de la dernière vérification ou inspection varie. De fait, pour le tiers d'entre eux (33%), il s'agissait d'une vérification périodique d'inspection de leurs documents. Pour un répondant sur quatre (25%), la vérification s'inscrivait plutôt dans le cadre de la démarche de reconnaissance de leur PEP. De plus, 22% ont mentionné que la dernière vérification ou inspection de CRQ consistait en une visite de courtoisie.

Enfin, de façon marginale, certains ont fait état d'une vérification ciblée suite à des manquements reçus (3%) ou encore d'une vérification suite à une demande de leur part (3%). Notons que pour 8% des propriétaires possédant de 11 à 50 remorques, la plus récente vérification avait eu lieu à leur propre demande.

Q9. Quel était le motif de la dernière vérification ou inspection de CRQ à vos lieux d'entretien ?

Base: Ceux se souvenant avoir déjà été inspecté par CRQ relativement au PEP (n=229)

Vérification périodique d'inspection de vos documents	33%
Vérification dans le cadre de la démarche de reconnaissance de votre PEP	25%
Visite de courtoisie	22%
Vérification ciblée suite à des manquements reçus	3%
Vérification suite à une demande de votre part	3%
Je ne connais pas le motif de la vérification ou de la visite	14%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

29

3. Vérifications et Inspections

3.3 Inspection des autorités américaines du Department of Transportation US D.O.T.

Des visites rares ,
chez les
propriétaires de
véhicules, du
Department of
Transportation US
D.O.T.

Il semble que les visites et/ou les inspections des autorités américaines du Department of Transportation US D.O.T. ont été plutôt rares au cours des 5 dernières années pour les propriétaires sondés, seulement 6% y ayant été sujets.

On remarque par ailleurs que les propriétaires possédant plus de 50 remorques (20%) et ceux possédant plus de 30 véhicules lourds (15%) ont dit en plus grand nombre avoir eu la visite des autorités américaines de ce département.

Q21. En complément à nos visites d'inspection, avez-vous déjà reçu la visite (inspection) des autorités américaines du Department of Transportation US D.O.T. au cours des 5 dernières années ? (n=351)

Oui	6%
Non	89%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	5%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

30

3. Vérifications et Inspections

3.4. Infraction concernant l'entretien préventif des véhicules

Un peu plus de la moitié des propriétaires (55%) n'ont jamais reçu d'avis ou d'infraction, que ce soit par lettre ou verbalement.

En ce qui a trait aux infractions concernant l'entretien préventif de leurs véhicules, on observe que 55% des propriétaires interrogés n'ont jamais reçu d'avis ou d'infraction, que ce soit par lettre ou verbalement.

Un répondant sur dix (11%) affirme ne jamais avoir reçu d'avis ou d'infraction, mais dit avoir plutôt été avisé verbalement d'un manquement.

Enfin, près d'un propriétaire sur quatre (23%), a reçu un avis ou une infraction l'avertissant d'un manquement.

Q10. Avez-vous déjà reçu un avis ou une infraction concernant l'entretien préventif de vos véhicules ? (n=351)

Non, je n'ai jamais reçu d'avis ou d'infraction que ce soit par lettre ou verbalement	55%
Oui j'ai déjà reçu un avis ou une infraction m'avertissant d'un manquement	23%
Je n'ai pas reçu d'avis ou d'infraction, mais j'ai déjà été avisé verbalement d'un manquement	11%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	11%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

31

3. Vérifications et Inspections

3.5. Application informatique permettant de suivre l'entretien préventif des véhicules

Des résultats qui se partagent presque moitié moitié entre ceux utilisant une application informatique permettant de suivre l'entretien préventif des véhicules et ceux qui n'en utilisent pas.

Chez les propriétaires sondés, 46% utilisent une application informatique qui leur permet de suivre l'entretien préventif de leurs véhicules.

D'ailleurs, les sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à utiliser une telle application :

- les propriétaires qui possèdent plus de 50 remorques (91%);
- ceux qui possèdent plus de 30 véhicules lourds (84%);
- ceux qui possèdent plus de dix véhicules légers (72% contre 40% de ceux qui en possèdent de 0 à 10);
- les hommes (48% contre 33% des femmes).

L'utilisation d'une application informatique est donc plus fréquente chez les propriétaires qui possèdent beaucoup de véhicules.

Q11. Utilisez-vous une application informatique qui vous permet de suivre l'entretien préventif de vos véhicules ? (n=351)

Oui	46%
Non	53%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	1%

4. Support offert pour
le programme
d'entretien préventif



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

33

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.1 Service de contrôle routier

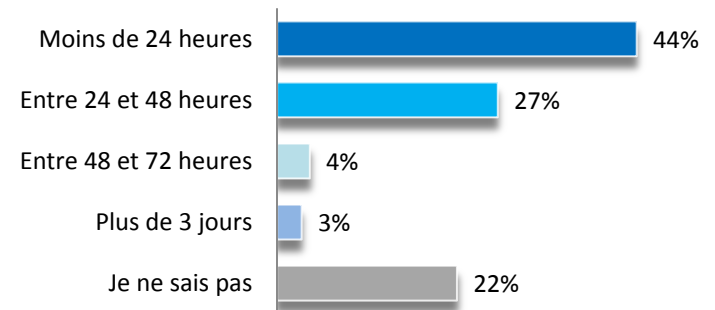
La plupart des propriétaires de véhicules obtiennent assez souvent l'aide recherchée lorsqu'ils adressent des questions au Service de contrôle routier de leur région (moyenne de 7,9 sur 10). De fait, 57% ont donné une note comprise entre 8 et 10 sur une échelle allant de 1 (jamais) à 10 (souvent) en ce qui concerne la fréquence de l'obtention de l'aide recherchée. Cette proportion passe d'ailleurs à 70% chez les propriétaires possédant plus de 50 remorques inscrites au PEP.

Quant au délai de réponse du Service de contrôle routier de la région des répondants, 44% disent qu'il est de moins de 24 heures et 27% qu'il est de 24 à 48 heures. De façon très minoritaire, certains propriétaires disent que cela prend entre 48 et 72 heures (4%) ou encore plus de 3 jours (3%) pour obtenir l'aide recherchée.

Q12A. Sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant JAMAIS et 10 signifiant SOUVENT), lorsque vous adressez des questions au Service de contrôle routier de votre région, obtenez-vous l'aide recherchée ? (n=351)



Q12B. Quel est le délai moyen de réponse ? (n=351)





ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

34

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.2 Formation des mécaniciens

En ce qui concerne la formation des mécaniciens donnée par les commissions scolaires (Camo-Route), plus de la moitié des répondants (55%) la considère adéquate. Notons que les propriétaires possédant plus de 11 remorques (73% contre 48% des autres) et ceux possédant plus de 30 véhicules lourds (68%) sont plus nombreux à partager cette opinion.

De l'avis de 8% des propriétaires, cette formation accorde beaucoup d'importance au volet théorique, ce qui les oblige à parfaire eux-mêmes la formation de leurs mécaniciens pour le volet pratique d'une routine d'inspection de véhicule. Cette opinion est d'ailleurs partagée par 17% des répondants possédant plus de 30 véhicules lourds. Enfin, seulement 1% ont qualifié cette formation de trop pratique, n'offrant pas assez de théorie à leurs yeux. Notons que plus d'une personne interrogée sur trois (35%) n'a pas été en mesure de se prononcer ou a préféré ne pas répondre à la question.

Les propriétaires interrogés ont été invités à suggérer des propositions d'amélioration de la formation (Q13B): 69% ont dit ne pas avoir de suggestion à faire, 20% sont indécis ou se sont abstenus de répondre et 11% ont fait une ou des suggestions (37 personnes). Comme ces suggestions sont de nature très diverse, elles sont présentées à l'annexe 1.

Q13A. Est-ce que la formation de vos mécaniciens reçue par les commissions scolaires (Camo-Route) est adéquate pour l'application de votre programme d'entretien préventif ? (n=351)	
Formation adéquate	55%
Formation qui accorde beaucoup d'importance au volet théorique, je dois parfaire la formation de mes mécaniciens pour le volet pratique d'une routine d'inspection de véhicule	8%
Formation beaucoup trop pratique et qui n'offre pas assez de théorie	1%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	35%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

35

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

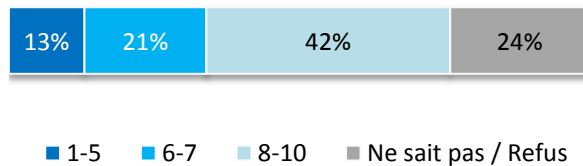
4.3 Site Internet de la SAAQ

Est-ce que le site Internet de la SAAQ vous offre l'information nécessaire en lien avec l'entretien préventif ? À cette question, sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant pas du tout et 10 signifiant tout à fait), la note moyenne des propriétaires interrogés est de 7,5. De manière plus précise, on observe que 42% ont donné une note comprise entre 8 et 10.

En ce qui concerne la facilité à trouver cette information sur le site Internet de la SAAQ, la moyenne est encore fort respectable, quoiqu'un peu plus faible, se chiffrant à 7,2 sur 10.

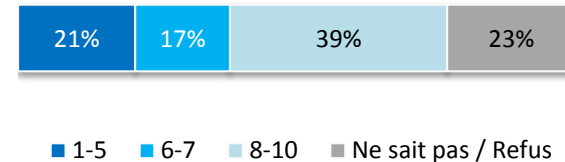
Q14A. Sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant PAS DU TOUT et 10 signifiant TOUT À FAIT), est-ce que le site Internet de la SAAQ vous offre l'information nécessaire en lien avec l'entretien préventif ? (n=351)

Moyenne : 7,5



Q14B. Sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant PAS DU TOUT et 10 signifiant TOUT À FAIT), Est-ce que cette information est facile à trouver sur le site Internet de la SAAQ ? (n=351)

Moyenne : 7,2





ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

36

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.4 Guide de vérification mécanique et Guide du participant PEP

Le Guide de vérification mécanique et le Guide du participant PEP sont utilisés par la majorité des propriétaires de véhicules.

L'utilisation du Guide de vérification mécanique et du Guide du participant PEP est très répandue chez les propriétaires interrogés. De fait, 88% utilisent le Guide de vérification mécanique et 76% ont recours au Guide du participant PEP.

Notons que les sous-groupes suivants sont plus nombreux à utiliser ...

... **le Guide de vérification mécanique** (88% de l'ensemble) :

- les propriétaires qui possèdent plus de 50 remorques (97%);
- ceux qui utilisent le Guide du participant PEP (96% contre 70% de ceux qui ne l'utilisent pas);
- ceux qui possèdent plus de 30 véhicules lourds (95%);
- les hommes (90% contre 73% des femmes).

... **le Guide du participant PEP** (76% de l'ensemble) :

- les propriétaires qui possèdent plus de 50 remorques (95%);
- ceux qui possèdent plus de 30 véhicules lourds (84%);
- les hommes (78% contre 63% des femmes).

Utilisez-vous...	Q15. ... le Guide de vérification mécanique ?	Q16. ...le Guide du participant PEP ?
Oui	88%	76%
Non	7%	13%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	6%	11%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

37

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

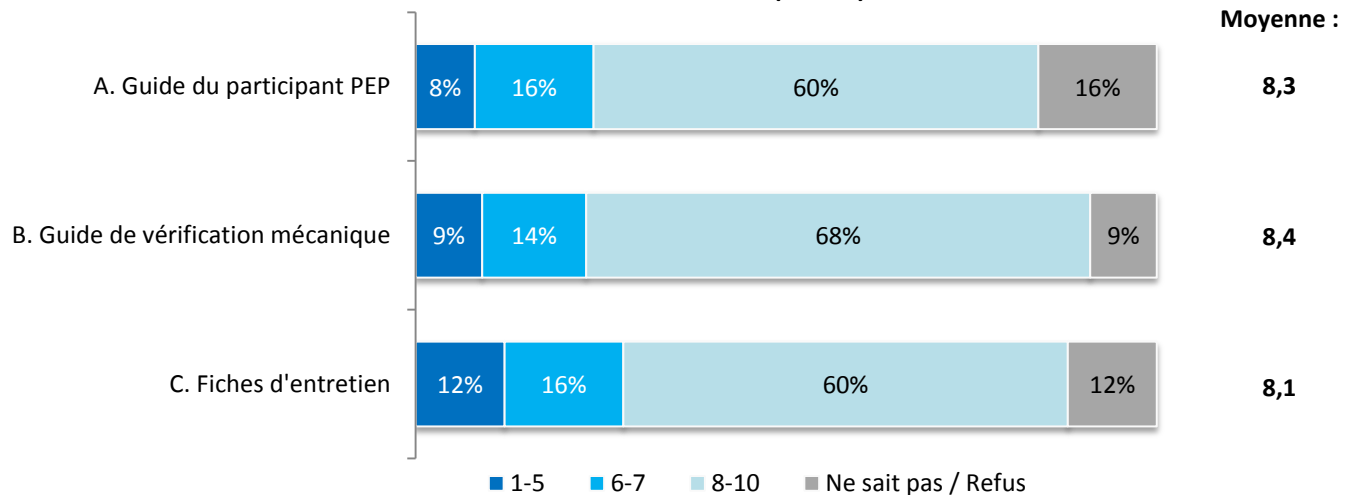
4.5 Niveau de satisfaction envers les documents de support conçus par la SAAQ

Les documents de support conçus par la SAAQ répondent bien aux besoins des propriétaires de véhicules.

Les différents documents de support conçus par la SAAQ semblent répondre aux besoins des propriétaires de véhicules. En effet, sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant pas du tout et 10 signifiant tout à fait), les répondants ont donné au Guide du participant PEP une note moyenne de 8,3, au Guide de vérification mécanique une note moyenne de 8,4 et aux fiches d'entretien, une note moyenne de 8,1.

Notons que les propriétaires qui n'utilisent pas le Guide du participant PEP ont été plus nombreux à ne pas être en mesure de se prononcer ou à préférer ne pas répondre, et ce, pour chacun des trois documents.

Q17. Sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant PAS DU TOUT et 10 signifiant TOUT À FAIT), les documents de support conçus par la SAAQ répondent-ils à vos besoins ? (n=351)





ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

38

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.6 Obtention des modifications s'appliquant aux guides

Environ le tiers des propriétaires de véhicules reçoivent par la poste les modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique et au Guide du participant PEP.

Concernant les modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique, 37% des propriétaires de véhicules disent les recevoir par la poste.

C'est par ailleurs une proportion un peu plus faible (32%) qui reçoit les modifications s'appliquant au Guide du participant PEP.

Q18. Recevez-vous par la poste, de la SAAQ, les modifications qui s'appliquent au... (n=351)	
A. Guide de vérification mécanique	
Oui	37%
Non	51%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	13%
B. Guide du participant PEP	
Oui	32%
Non	53%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	16%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

39

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.6 Obtention des modifications s'appliquant aux guides - suite

Les discussions avec divers intervenants de la SAAQ et des collègues de l'industrie jouent un rôle important dans l'obtention des modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique.

Pour se tenir informés des modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique, les propriétaires se fient principalement à leurs discussions avec divers intervenants de la SAAQ ou divers collègues dans l'industrie (48%), au site Internet de la SAAQ (34%) et aux modifications envoyées par la SAAQ via la poste (34%). Les autres méthodes ont été soulevées par moins de 4% des répondants (voir le tableau de la page suivante pour l'ensemble des mentions).

On remarque que les sous-groupes suivants sont plus nombreux à se tenir informés des modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique ...

... à travers leurs discussions avec divers intervenants de la SAAQ ou divers collègues dans l'industrie (48% de l'ensemble) :

- les propriétaires qui utilisent le Guide du participant PEP (52% contre 35% de ceux qui ne l'utilisent pas);
- ceux qui possèdent entre 0 et 10 véhicules légers (50% contre 35% de ceux qui en possèdent plus de 10).

... en consultant le site Internet (34% de l'ensemble) :

- les propriétaires qui possèdent plus de 10 véhicules légers (54% contre 30% de ceux qui en possèdent entre 0 et 10);
- ceux qui possèdent plus de 30 véhicules lourds (44%).

... en consultant les modifications reçues par la poste (34% de l'ensemble) :

- les propriétaires dont le PEP est reconnu depuis plus de dix ans (39%).



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

40

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.6 Obtention des modifications s'appliquant aux guides - suite

Q19A. Comment vous tenez-vous informé des modifications qui s'appliquent au Guide de vérification mécanique ? (n=351) Vous pouvez cocher jusqu'à deux choix de réponse.

À travers mes discussions avec divers intervenants de la SAAQ ou divers collègues dans l'industrie	48%
En consultant le site Internet de la SAAQ	34%
En consultant les modifications reçues par la poste de la SAAQ	34%
Via la personne mandatée de faire les vérifications / le garage qui fait mes inspections	3%
Par l'ASMAVERMEQ	1%
Par l'ATEQ	1%
Je vérifie avec d'autres compagnies de transport	1%
Par la Gazette officielle du Québec	1%
Autre	2%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	9%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

41

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.6 Obtention des modifications s'appliquant aux guides - suite

Les discussions avec divers intervenants de la SAAQ et des collègues de l'industrie jouent un rôle important dans l'obtention des modifications qui s'appliquent au Guide du participant PEP.

Les résultats sont pratiquement identiques quant à la façon par laquelle s'informent les propriétaires des modifications qui s'appliquent au Guide du participant PEP. Effectivement, 48% des répondants s'informent à travers leurs discussions avec divers intervenants de la SAAQ ou divers collègues dans l'industrie, 35% en consultant les modifications envoyées par la poste par la SAAQ et 34% en consultant le site Internet de la SAAQ. Les autres méthodes ont été soulevées par moins de 3% des répondants (voir le tableau de la page suivante pour l'ensemble des mentions).

On remarque que les sous-groupes suivants sont plus nombreux à se tenir informés des modifications qui s'appliquent au Guide du participant PEP ...

... à travers leurs discussions avec divers intervenants de la SAAQ ou divers collègues dans l'industrie (48% de l'ensemble) :

- les propriétaires qui utilisent le Guide du participant PEP (54% contre 35% de ceux qui ne l'utilisent pas).

... en consultant les modifications reçues par la poste (35% de l'ensemble) :

- les propriétaires qui utilisent le Guide du participant PEP (40% contre 15% de ceux qui ne l'utilisent pas).

... en consultant le site Internet (34% de l'ensemble) :

- les propriétaires qui possèdent plus de 10 véhicules légers (53% contre 30% de ceux qui en possèdent entre 0 et 10).



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

42

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.6 Obtention des modifications s'appliquant aux guides - suite

Q19B. Comment vous tenez-vous informé des modifications qui s'appliquent au Guide du participant PEP ? (n=351) Vous pouvez cocher jusqu'à deux choix de réponse.

À travers mes discussions avec divers intervenants de la SAAQ ou divers collègues dans l'industrie	48%
En consultant les modifications reçues par la poste de la SAAQ	35%
En consultant le site Internet de la SAAQ	34%
Via la personne mandatée de faire les vérifications / le garage qui fait mes inspections	2%
Par l'ASMAVERMEQ	1%
Par l'ATEQ	1%
Je vérifie avec d'autres compagnies de transport	1%
Autre	3%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	12%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

43

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.7 Autres sources de support

Les principales autres sources utilisées pour des questions pouvant traiter de sujets similaires au PEP sont l'ASMAVERMEQ, l'ACQ et l'ATEQ.

**Q20. À quelle(s) autre(s) source(s) vous adressez-vous pour toutes questions pouvant traiter de sujets similaires au PEP? (n=351)
Vous pouvez cocher plus d'une réponse.**

Association des mandataires en vérification mécanique du Québec (ASMAVERMEQ)	31%
Association du camionnage du Québec (ACQ)	27%
Association du transport écolier du Québec (ATEQ)	16%
Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI)	9%
Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ)	8%
Association du transport urbain du Québec (ATUQ)	2%
Un mécanicien PEP / Un mandataire en vérification mécanique	2%
Au garage où je fais affaire	2%
Auprès du gouvernement du Québec (MTQ, CGER)	2%
Association des professionnels du dépannage du Québec (APDQ)	1%
Contrôleur routier	1%
Autres associations (ACRGTO, APMLQ, NAFA)	1%
Un consultant	1%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	25%



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

4. Support offert pour le programme d'entretien préventif

4.8 Améliorations souhaitées

Les propriétaires ont eu à indiquer des priorités, parmi des choix suggérés, pour les aider à améliorer leur programme d'entretien préventif. Ils avaient la possibilité d'indiquer jusqu'à trois priorités. La priorité arrivant en tête de liste est d'être avisé par courriel de tout changement règlementaire touchant les normes de sécurité des véhicules routiers. Viennent ensuite l'amélioration des documents de référence afin de minimiser l'interprétation ainsi que celle du canal de communication entre la SAAQ et les propriétaires dont le PEP est reconnu.

Notons que l'amélioration de la qualité des documents de référence afin de minimiser l'interprétation est citée de manière plus marquée parmi ceux utilisant le Guide du participant PEP (69% contre 41% des non-utilisateurs de ce guide).

Q22. Que pourrait faire la SAAQ pour vous aider à améliorer votre programme d'entretien préventif ? (n=351)

	1 ^{er} choix	Ensemble des choix
Changements aux normes : nous aviser par courriel de tout changement règlementaire touchant les normes de sécurité des véhicules routiers	38%	67%
Documents de référence de la SAAQ : Améliorer la qualité des documents de référence afin de minimiser l'interprétation	24%	61%
Communication : améliorer le canal de communication entre la SAAQ et les propriétaires dont le PEP est reconnu :	16%	60%
Équité des transporteurs : être plus sévère envers ceux qui ont des manquements	4%	19%
Autre suggestion	1%	5%
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	17%	15%



ANNEXES



ANNEXES

46

ANNEXE 1: Suggestions d'amélioration de la formation

Réponses données à la question 13B : Suggestions d'amélioration de la formation

AU LIEU DE TRAVAIL

AVOIR DES COURS SUR LA FORMATION POUR NOUVEAU MÉCANO

AVOIR UN PEU PLUS D'INFORMATIONS SUR LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS OÙ LES NOUVELLES LOIS.

AVOIR UN VOLET PRATIQUE/ AVOIR UN VOLET POUR LE GENRE DE VÉHICULE TEL QUE AUTO, CAMION , AUTOBUS , REMORQUE/ AVOIR DES PRATIQUES AVEC LES OUTILS POUR LA VÉRIFICATION DU JEU DANS LES ROTULES, DES COUSSINETS DE SUSPENSIONS. OUTILLER LES MÉCANICIENS AFIN D'ÊTRE CAPABLE DE PRENDRE UNE BONNE DÉCISION SUR LES RÉPARATIONS À FAIRE MAINTENANT ET OU PLUS TARD LORS DE LA PROCHAINE INSPECTION.

COMMANDE DE VIGNETTE, SI JE VEUX CHANGER LA DATE POUR LES POSER, ILS NE VEULENT PAS M'EN ENVOYER PLUS

DES MISE À JOUR DES CHANGEMENTS APPORTER À LA LOI, PAR INTERNET POUVOIR COMMANDER DES VIGNETTES ET FORMULAIRES D'INCLURE ÉGALEMENT CETTE FORMATION AU DEP VÉHICULE LOURD. REVOIR LE PROGRAMME DE FORMATION AVEC DES GENS D'EXPÉRIENCES. ORIENTER LA FORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES.

À FAIRE EN ANGLAIS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

FORMATION CIBLÉE SUR LE TYPE DE VÉHICULE À INSPECTER (EX. AUTOBUS)

FORMATION PLUS LONGUE SUR 2 JOURS EN THÉORIE, EN PRATIQUE

FORMATION POUR LES ROUES / FORMATION POUR L'AJUSTEMENT DES FREINS

GUIDE PLUS DÉTAILLÉ ET MOINS COMPLIQUÉ DANS SES EXPLICATIONS

IL DEVRAIT AVOIR DE LA FORMATION OBLIGATOIRE TOUS LES ANS PAR LA S.A.A.Q POUR RAFRAICHIR ET POUVOIR POSER LES

IL DEVRAIT AVOIR UNE MINI FORMATION (REFRESH) OBLIGATOIRE AU MOINS TOUS LES 2 ANS AVEC UN PETIT EXAMEN SUR PAPIER AFIN DE VÉRIFIER QUE LES VÉRIFICATEURS SONT À JOUR DANS LEURS CONNAISSANCES ET LEURS MÉTHODES DE TRAVAIL.

JE PENSE QUE LA FORMATION DEVRAIT ÊTRE PORTÉE BEAUCOUP PLUS SUR LE PRÉVENTIF QUE SUR LA MÉCANIQUE CAR LE MOT LE DIT PEP LA PLUPART DES QUESTIONS POSÉES AURAIENT REÇU D'AUTRES RÉPONSES QUE CELLES PROPOSÉES. MA FLOTTE COMPTE PLUS DE 1000 UNITÉS TOUTES COMPAGNIES CONFONDU ET NOUS AGISSONS PARTOUT AU QUÉBEC ET N-B. JE CROIS QUE CE SONDAGE N'EST PAS LE COUR PRATIQUE DEVRAIT TRAITER PLUS DE DÉTAILS ET L'ÉTUDIANT DEVRAIT SAVOIR QUOI INSPECTER...

LORS DE LA FORMATION EXPLIQUER PLUS ADÉQUATEMENT LES FORMULAIRES ADMINISTRATIFS D'INSPECTIONS ET POUR LES



ANNEXES

47

Annexe 1 - suite

Réponses données à la question 13B : Suggestions d'amélioration de la formation

L'UNIFORMITÉ DE L'APPLICATION DES RÉGLEMENTS FAIT SOUVENT DÉFAUT D'UN INDIVIDU À UN AUTRE;
MISE À JOUR DES MÉCANICIENS PLUS RÉGULIÈREMENT MISE À JOUR DES MÉCANICIENS PLUS SPÉCIFIQUEMENT (AUTOBUS, CAMION LOURD)
OFFRIR UNE FORMATION SPÉCIFIQUE AUX AUTOBUS URBAINS.
OUI FORMATION OFFERTE PAR OLIVIA BÉLIVIGNA LADOUX QUI OFFRE DE LA FORMATION EN ATELIER À TRAVERS L'ASSOCIATION DES MANDATAIRES (ASMAVERMEQ) AFIN D'ASSURER UNE UNIFORMITÉ DES INSPECTIONS EFFECTUER PAR CHACUN ET DANS NOS DIFFÉRENTS CENTRES. (EXCELLENTE FORMATION QUI EST FAIT ANNUELLEMENT DANS CHACUN DE NOS ATELIERS PAR CE DERNIER)
PLUS AXÉ SUR LES CONTRÔLES ÉLECTRONIQUES
PLUS DE PRATIQUE//DEVRAIT ÊTRE GRATUIT
PLUS DE SEMANARDS PAR REGION AVEC DES REGLES ET NOUVELLES
PLUS DE SESSIONS DE FORMATIONS POUR LES FUTURES MÉCANICIENS PEP/
PROPOSER UNE OU DES RONDES D'INSPECTIONS (FAÇON DE FAIRE)/ DÉVELOPPER UNE FAÇON D'ÉVALUÉ LES PIÈCES QUI DOIVENT ÊTRE ÉVALUER
QUAND IL Y A DES CHANGEMENTS MAJEURS COMME CETTE ANNÉE FAIRE DES BLOCS D'INFORMATIONS/
RECERTIFICATION DES CARTES PEP APRÈS 10 ANS EXAMEN ET RECERTIFICATION DES MÉCANICIENS PAR LA SAAQ
RÉDUIRE LA FRÉQUENCE À DEUX FOIS L'AN CELA SUFFIRAIS AMPLEMENT
REFAIRE MISE À JOUR À L'OCCASION
RENDRE PLUS ACCESSIBLE LA FORMATION AUX PETITES ENTREPRISES ET AUX PETITES MUNICIPALITÉS QUI ONT HABITUELLEMENT DES GENS À TOUT FAIRE ET NON DES GENS FORMÉS ET ATTITRÉS EXCLUSIVEMENT AUX VÉHICULES LOURDS ET C'EST UNE RÉALITÉ. IL EST FACILE D'OUBLIER CERTAINE RÈGLES LORSQUE L'ON NE GÈRE PAS QUOTIDIENNEMENT LA RÉGLEMENTATION.



ANNEXES

48

Annexe 1 - suite

Réponses données à la question 13B : Suggestions d'amélioration de la formation

TOUS LES DEUX ANS NOUS FAISONS APPEL A OLIVIER BELLAVIGNA POUR UN RAFRAÎCHISSEMENT SUR LES NOUVELLES NORMES ET UNE INSPECTION DE CAMION ET DE REMORQUE. CETTE FORMATION POURRAIT ETRE FAIT PAR LE CONTROLE ROUTIER
UN RAFRAÎCHISSEMENT DES CONNAISSANCES DEVRAIT ETRE FAIT APRÈS QUELQUES ANNÉES
UN RAPPEL AUX 2 OU 3 ANS POUR CHAQUE MÉCANO, AFIN DE RAFFRAÎCHIR LA MÉMOIRE ET DÉMONTRER LE SÉRIEUX DU PROGRAMME
VOIR PLUS EN DÉTAIL LES VÉHICULES SPÉCIALISÉS QUI ON DES NORMES SPÉCIALES/ ÊTRE MIEUX INFORMER PAR LA SUITE LORSQU'IL Y A DES CHANGEMENTS DE NORMES
VOLET AUTOBUS DE VILLE

